



## RAPPORT MORAL ACCUEIL MIGRANTS GRÉSIVAUDAN - AMG

*Assemblée générale du 28 mars 2019*

*Présenté par Michel DÉPIERRE, président*

Je vous souhaite la bienvenue à la quatrième assemblée générale de l'Association Accueil Migrants Grésivaudan.

De l'année écoulée et alors que nous avons entamé notre quatrième année d'activité, sont à retenir quelques points majeurs : les migrants accueillis, la solidarité, les premières évolutions de migrants que nous accompagnons et la poursuite de l'action.

(i) Qui sont les "migrants" que nous aidons ? L'article 3 des statuts dispose que l'objet de AMG est de "venir en aide aux personnes en difficulté, demandeurs d'asile, réfugiés, migrants de toutes origines et de toutes conditions ...". Nous aurions pu étendre la liste et ajouter : clandestins, exilés, émigrés, immigrés, migrants économiques, migrants climatiques ...

Alors que nous abordons notre quatrième année d'existence nous avons, depuis la création de l'association, respecté cet objet en ne faisant pas de distinction entre les migrants de toutes sortes qui sollicitent notre aide, votre aide.

(ii) Les années passent mais le sort des migrants ne s'améliore pas, au contraire. Discrimination, construction de murs, passeurs, violences, guerres, crises économiques, bouleversements politiques constituent l'environnement auquel nos accueillis ont été confrontés et qui les a contraints à quitter leur pays. Pour les arrivants, le premier contact avec l'Europe est rude et ils sont confrontés à une violence légale et réglementaire.

Nous pouvons, nous devons nous en indigner ; c'est ce que font les adhérents et sympathisants de AMG. Mais l'indignation n'est guère utile si elle ne génère pas des actions.

Pour AMG, l'action en réponse à la violence subie par les migrants, c'est d'essayer de leur assurer une vie meilleure et digne, prioritairement en leur trouvant un hébergement et en leur procurant un accompagnement par des collectifs de bénévoles. Nous nous efforçons de poursuivre cet objectif quel que soit l'impact des événements proches ou lointains et quel que soit le cadre législatif et réglementaire qui s'impose à nous.

Et ceci n'est possible que grâce à la solidarité dont font preuve adhérents, donateurs, sympathisants, partenaires (communes, associations, comités d'entreprise ...).

(iii) Au sein d'AMG nous disposons maintenant d'un peu d'expérience et l'objectif d'intégration des migrants dans la vie et la société françaises commence à devenir une réalité. En effet être hébergé dans un logement mis à disposition de AMG par une mairie ou un particulier, être accueilli dans une famille ne sont pas une fin, au contraire ce ne doit être qu'une étape vers l'intégration.

Ainsi, comme vous le verrez dans le rapport d'activité plusieurs familles émigrées suivies par AMG connaissent une évolution positive, même si toutes leurs difficultés n'ont pas

été solutionnées : ainsi la première famille dont nous nous sommes occupés à Crolles, la famille syrienne de Biviers, la famille hébergée à Montbonnot, une jeune femme africaine accueillie quelque temps à La Tronche sont maintenant dans une situation beaucoup plus stable et apaisée.

Cela ne doit pas nous faire oublier que même lorsque la situation devient meilleure, notre action de soutien se poursuit et que la situation administrative de certains migrants reste incertaine.

(iv) Vous constaterez à la lecture du rapport financier l'augmentation du nombre de donateurs, des dépenses d'accueil et d'accompagnement et du nombre d'adhérents.

Ce développement est illustré par la démarche de quelques habitants de Theys et communes environnantes qui ont adhéré à AMG pour structurer leurs actions en projet, plusieurs familles étant prêtes à accueillir un ou des migrants chez elles.

L'apport de nouveaux bénévoles est primordial car l'association a besoin de forces vives afin de poursuivre et intensifier son action, décrite dans les rapports qui vous seront présentés.

Lors de l'assemblée constitutive du 26 avril 2016, le projet de statuts présenté avait été modifié afin d'introduire une nomination des administrateurs pour une durée de 3 ans, un renouvellement du Conseil par tiers et en conséquence une élection du bureau à chaque renouvellement du conseil. Ceci devant permettre une circulation des membres actifs dans la gestion.

Etant président depuis trois ans, et partant peut-être pour une quatrième année, il me paraît important de prévoir un changement de président l'année prochaine. J'encourage donc ceux et celles qui soutiennent notre action à présenter ce soir leur candidature comme administrateur et le cas échéant à devenir membre du bureau.

Je vous remercie, reste à votre disposition et vous souhaite une bonne assemblée.

Michel DEPIERRE  
Président